



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2023 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2023
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 16, 23 et 30 novembre 2023

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0280-157 amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Annexe 1, Article 8 « Panneau d'arrêt »*
 - *Annexe 4, Article 22 « Interdiction d'effectuer des demi-tours »*
 - *Annexe 6, Article 25 « Interdiction de se stationner sur certains chemins publics »*
 - *Annexe 7, Article 28 « Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures »*
 - *Annexe 11, Article 34 « Stationnement à durée déterminée »*
 - *Annexe 13, Article 38 « Stationnements pour handicapés sur les terrains de centres commerciaux et autres terrains où le public est autorisé à circuler »*
 - *Annexe 18, Article 62 « Interdiction d'immobilisation »*
 - *Annexe 24, Article 86 « Passages pour piétons »*
 - *Annexe 26, Article 88 « Voies cyclables »*
- 2.2 Adoption du règlement 0448-004 amendant le règlement 0448-000 concernant le marché public et abrogeant le règlement no. C-2207
 - *Amendement au règlement*
 - *Article 1 – Définition*
 - *Article 9 - Abolition*
 - *Article 10 – Interdiction de cuire sauf autorisation*
 - *Article 12 – Coûts de location*
 - *Article 15 – Demande de réservation*
- 2.3 Adoption du règlement décrétant des travaux de prolongement, réhabilitation et sécurisation du réseau cyclable ainsi qu'un emprunt de 350 000 \$ - PR-0984-000
 - *Nouveau règlement*
 - *Emprunt 350 000 \$*
 - *Termes 10 ans*
 - *100 % à l'ensemble*
 - *Districts : Tous*

- 2.4 Adoption du règlement décrétant des travaux de sécurisation des abords d'écoles ainsi qu'un emprunt de 1 500 000 \$ - PR 0985-000
- Nouveau règlement
 - Emprunt 1 500 000 \$
 - Termes 10 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous
- 2.5 Adoption du règlement amendant le règlement 0209-000 concernant les nuisances de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé, afin de ne pas assujettir les souffleurs à neige à la norme interdisant l'utilisation de certains appareils électriques ou à essence avant 8 h et après 21 h du lundi au samedi et avant 8 h et après 16 h le dimanche - PR-0209-012
- Amendement au règlement
 - Modification de l'article 20 du règlement concernant les nuisances 0209-000 afin de ne pas assujettir les souffleurs à neige à la disposition réglementaire interdisant l'utilisation de certains appareils électriques ou à essence avant 8 h et après 21 h du lundi au samedi et avant 8 h et après 16 h le dimanche
- 2.6 Adoption du règlement amendant le règlement 0898-000 décrétant des travaux de pavage, trottoirs, bordures, piste cyclable et éclairage sur le boulevard de La Salette jusqu'à la rue Lamontagne – Travaux de 2^e étape et acquisition d'une servitude sur le lot 5 393 699 du cadastre du Québec (VP-2020-4), ainsi qu'un emprunt de 1 226 500 \$ - PR-0898-002
- Amendement au règlement
 - Modification de l'objet du règlement « Travaux de pavage, trottoirs, bordures, piste cyclable et éclairage sur le boulevard de La Salette jusqu'à la rue Lamontagne – Travaux de 2^e étape et acquisition d'une servitude sur le lot 5 393 699 du cadastre du Québec (VP 2020-4) »
 - Modification de l'annexe 1 « Répartition du règlement d'emprunt » par l'annexe 1.1 « Répartition du règlement d'emprunt », en remplaçant l'annexe 1 « Devis estimatif » par l'annexe 1.2 « Devis estimatif » et en remplaçant l'annexe 2 « Lots visés par le règlement d'emprunt » en date du 2019-10-21 par l'annexe 2 « Lots visés par le règlement d'emprunt » en date du 2023-09-28
 - Montant de 1 226 500\$
 - Terme : 20 ans
 - 49,8 % à l'ensemble et 50,2 % remboursé à même une taxe spéciale appliquée selon la superficie des propriétés desservies par ces travaux
- 2.7 Adoption du règlement amendant le règlement 0812-000 concernant le régime de retraite en faveur des employés du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - PR-0812-004
- Amendement au règlement
 - Modification de l'annexe A « Indexations ponctuelles accordées en vertu de la réserve de restructuration et des excédents d'actifs du régime »
- 2.8 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement parapluie décrétant des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme ainsi qu'un emprunt de 14 500 000 \$ - PR-0986-000
- Nouveau règlement
 - Emprunt 14 500 000 \$
 - Termes 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous
- 2.9 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement parapluie décrétant des réfections majeures de divers bâtiments de la Ville, ainsi qu'un emprunt de 600 000 \$ - PR-0987-000
- Nouveau règlement
 - Emprunt 600 000 \$
 - Termes 20 ans
 - 100 % à l'ensemble
 - Districts : Tous
- 2.10 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement pourvoyant à l'appropriation des taxes et compensation pour rencontrer les obligations de la Ville pour l'exercice financier 2024 – PR-0988-000
- Nouveau règlement

2.11 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0941-000 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Jérôme - PR-0941-00

- *Nouveau règlement*

2.12 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement décrétant des travaux de réfection et d'étanchéisation de chambres de régulateurs, de compteurs et de vannes, ainsi qu'un emprunt de 750 000 \$ - 0897-000

- *Abrogation du règlement*

3.- **ZONAGE**

3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 5 décembre 2023

- *1 certificat*

3.2 Adoption du règlement 0309-524 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-524)

- *Amendement au règlement*
- *Afin d'agrandir la zone H-116 à même une partie de la zone H-55 et de créer la zone H-55.2 à même une partie de la zone H-55*
- *Assemblée publique : 7 novembre 2023*
- *District : 12*

3.3 Adoption du règlement 0309-523 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-523)

- *Amendement au règlement*
- *Afin d'augmenter la hauteur maximale permise à 7 étages, d'autoriser les classes d'usages « Multifamiliale (H-5) », « Commerce de détail et de services de proximité (C-1) », « Commerce de détail général (C-2), des usages de la classe d'usages « Commerce d'hébergement et de restauration (C-4) » et d'ajouter des dispositions particulières pour la zone P-2214*
- *Assemblée publique : 7 novembre 2023*
- *District : 5*

3.4 Adoption du règlement 0309-522 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-522)

- *Amendement au règlement*
- *Afin d'augmenter la hauteur maximale permise à 12 étages, d'autoriser pour des bâtiments à usages mixtes les classes d'usages « Commerce de détail et de services de proximité (C-1) », « Commerce de détail général (C-2) », des usages de la classe d'usages « Commerce d'hébergement et de restauration (C-4) » et d'ajouter des dispositions particulières pour la zone H-2232*
- *Assemblée publique : 7 novembre 2023*
- *District : 5*

3.5 Adoption d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI 2023-20103 – 710 rue de Martigny Ouest (lot 4 669 611 du cadastre du Québec)

- *PPCMOI visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment mixte isolé incluant une industrie de produits pharmaceutiques de classe d'usages « Industrie légère (I-1) » avec un bureau « Service professionnel et spécialisé (C-3) », un comptoir de vente « Commerce de gros (C-9) » ainsi qu'un espace vacant pouvant accueillir des classes d'usages commerciales (C-8, C-9 et C-10) sur le lot 4 669 611 du cadastre du Québec, situé au 710, rue de Martigny Ouest.*
- *Assemblée publique : 5 décembre 2023*
- *District : 10*

3.6 Adoption du règlement 0318-009 amendant le règlement 0318-000 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - PR-0318-009

- *Amendement au règlement*
- *D'assujettir la zone P-2214 au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'encadrer les projets de construction, d'agrandissement, de déplacement et de rénovation d'un bâtiment principal et les travaux d'aménagement paysager, d'une aire de stationnement et de stationnements pour vélos*
- *Assemblée publique : 7 novembre 2023*
- *District : 5*

3.7 Adoption du règlement 0318-010 amendant le règlement 0318-000 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé - PR-0318-010

- *Amendement au règlement*
- *Afin d'ajouter des objectifs et critères applicables à la zone H-2232 du règlement sur le zonage numéro 0309-000, relatif au secteur de l'ancienne Dominion Rubber*
- *Assemblée publique : 7 novembre 2023*
- *District : 5*

3.8 Dérogation mineure no DM-2023-20137- 8, rue John-F. Kennedy – Lot 6 567 636 du cadastre du Québec

- *Le mur avant-secondaire du bâtiment principal soit composé de 0 % d'un ou des matériaux de revêtement de la classe 1, a), b) et c) (maçonnerie), alors que le minimum exigé est de 80 %;*
- *Le mur avant du bâtiment principal soit composé de 20 % d'un ou des matériaux de revêtement de la classe 1, a), b) et c) (maçonnerie), alors que le minimum exigé est de 80 %;*
- *La marge arrière soit réduite à 8,25 mètres, alors que la marge arrière minimale prescrite est de dix (10) mètres;*
- *District : 10*

3.9 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR 0309-525

- *Amendement au règlement*
- *Afin de permettre des aires de stationnement double pour les habitations unifamiliales contiguës situées dans les zones H-2404, H-2405 et H-2406*
- *Assemblée publique : 9 janvier 2024*
- *District : 7*

3.10 Adoption – Projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-525

- *Amendement au règlement*
- *Afin de permettre des aires de stationnement double pour les habitations unifamiliales contiguës situées dans les zones H-2404, H-2405 et H-2406*
- *Assemblée publique : 9 janvier 2024*
- *District : 7*

3.11 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-526

- *Amendement au règlement*
- *Afin de permettre dans la zone H-2099.3 des habitations unifamiliales jumelées par le mur latéral d'une hauteur maximale de 3 étages et de réduire la profondeur minimale de certaines marges de recul dans la zone H-2100*
- *Assemblée publique : 9 janvier 2024*
- *District : 4*

3.12 Adoption – Projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-526

- *Amendement au règlement*
- *Afin de permettre dans la zone H-2099.3 des habitations unifamiliales jumelées par le mur latéral d'une hauteur maximale de 3 étages et de réduire la profondeur minimale de certaines marges de recul dans la zone H-2100*
- *Assemblée publique : 9 janvier 2024*
- *District : 4*

3.13 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-527

- *Amendement au règlement*
- *Afin de réduire la largeur et la superficie minimale des lots ainsi que la marge latérale totale des habitations multifamiliales de 4 à 6 logements, d'alléger les dispositions concernant l'aménagement des aires de stationnement, permettre jusqu'à six (6) garages intégrés pour un même bâtiment, autoriser les galeries et les escaliers extérieurs menant à l'étage dans la cour et la marge avant et autoriser pour les galeries, un écran visuel dont la hauteur peut dépasser l'avant-toit*
- *Districts: 11-12*

3.14 Adoption – Projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-527

- *Amendement au règlement*
- *Afin de réduire la largeur et la superficie minimale des lots ainsi que la marge latérale totale des habitations multifamiliales de 4 à 6 logements, d'alléger les dispositions concernant l'aménagement des aires de stationnement, permettre jusqu'à six (6) garages intégrés pour un même bâtiment, autoriser les galeries et les escaliers extérieurs menant à l'étage dans la cour et la marge avant et autoriser pour les galeries, un écran visuel dont la hauteur peut dépasser l'avant-toit*
- *Districts : 11-12*

3.15 Dérogation mineure no DM-2023-20138 – 910, boulevard de la Salette – Lot 3 240 310 du cadastre du Québec

- *Le maintien de la marge arrière du bâtiment principal à 1,78 mètre*
- *Districts : 12*

3.16 Dérogation mineure no. DM-2023-20146 – Propriété située sur la rue des Monts – Lot 6 472 340

- La construction d'une habitation unifamiliale jumelée (H-1) de trois (3) étages, alors que la grille des usages et des normes du règlement de zonage 0309-000 limite les usages de catégorie (H-1) à deux (2) étages.
- District : 4

3.17 Dérogation mineure no. DM-2023-20147 – Propriété située sur la rue des Monts – Lot 6 472 341

- La construction d'une habitation unifamiliale jumelée (H-1) de trois (3) étages, alors que la grille des usages et des normes du règlement de zonage 0309-000 limite les usages de catégorie (H-1) à deux (2) étages.
- District : 4

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

4.1 Autorisation – Démolition no. 2023-20149 – 2188, boulevard du Curé-Labelle – Lot 4 034 920 du cadastre du Québec

- District : 2

5.- PAIEMENTS DIVERS

5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Novembre 2023

5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires – Novembre 2023

5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Novembre 2023

5.4 Transfert de crédits – Fonds de roulement 2023

5.5 Transfert de crédits – Paiement comptant 2023

5.6 Transferts budgétaires et affectation aux activités d'investissement – Financement des projets en cours 2023

5.7 Transferts des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés au montant réservé pour le service de la dette

5.8 Dépenses et termes de remboursement - Modification à l'envergure d'un contrat – Travaux de remplacement temporaire des feux de circulation à l'intersection Melançon / Ouimet (VP 2020-1,3)

- *Montant supplémentaire de 21 460,08 \$*
- *Terme 10 ans*
- *100% à l'ensemble*

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

6.1 Adjudication de contrat - Marge de crédit (financement à court terme) 2023-050,2-HP

- *Soumissionnaire retenu « Banque Nationale. » pour une marge de crédit d'un montant de 13 467 000 \$ pour la période du 12 décembre 2023 jusqu'au 15 octobre 2024 et représentant une dépense estimée à 665 000 \$*

6.2 Adjudication de contrat – Contrat d'assurance de dommages – Années 2023-2024

- *Soumissionnaires retenus « Beneva, Lloyds, Travelers », pour un montant total maximal de 563 196,42\$ (taxes incluses)*

6.3 Adjudication de contrat – Achat de produits chimiques pour l'eau potable – Années 2024-2025 – Hypochlorite de sodium 12 %, hydroxyde de sodium 50% et chaux hydratée – 2023-BS-105

- *Soumissionnaires retenus « Brenntag Canada inc., Produits chimiques sodrox et Graymont (Qc) inc. », pour un montant total maximal de 821 480,28\$ (taxes et contingences incluses)*

- 6.4 Adjudication de contrat – Achat de produits chimiques pour l'eau potable – Années 2024-2025 – Sulfate d'aluminium 48,8 % (Alun) – 2023-BS-109
- *Soumissionnaire retenu « Chemtrade Canada ltée. », pour un montant total maximal de 1 066 264,35\$ (taxes et contingences incluses)*
 - *Pour l'année 2024 un montant de 524 456,16 \$ transport et taxes incluses*
 - *Pour l'année 2025 un montant de 541 808,19 \$ transport et taxes incluses*

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- *Madame Carla Pierre-Paul*
 - *Monsieur Ronald Raymond*
 - *Monsieur Martin Pigeon*
- 7.2 Entente de collaboration entre la Ville de Saint-Jérôme et l'AQBRS (Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage)
- *Entente de collaboration de 5 ans avec l'AQBRS*
- 7.3 Adoption du nouveau plan municipal de sécurité civile
- 7.4 Transfert de fonds – Revenus aux dépenses dans le cadre d'un projet autofinancé au Quartier 50 +
- *Transfert budgétaire des revenus 01-234-75-014 vers les dépenses 02-702-27-600 préapprouvé à un maximum de 10 500 \$ (35\$/participants x le nombre de participants)*
- 7.5 Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière du Nord – Approbation du budget 2024 et paiement de la quote-part de la Ville
- *Versement de la quote-part de la Ville pour l'année 2024 établie à 2 016 188,04 \$*
- 7.6 Dépôt – Bilan des activités annuelles 2022 du Service de la sécurité incendie
- 7.7 Toponymie – Parc Melançon : modification de la dénomination actuelle du parc « Parc Honorine-Melançon »
- *Le parc aménagé sur le lot 2 142 015 du cadastre du Québec soit renommé « Parc Honorine-Melançon »*
- 7.8 Second addenda à la promesse d'achat d'immeuble – Lot 2 421 949 du cadastre du Québec – C.P.E. Les Globules
- *Prolongation du délai de la promesse d'achat au 31 mars 2024*
- 7.9 Appui à l'organisme « Vivre en ville » - Demande d'un registre des loyers public
- 7.10 Option de renouvellement de bail et protocole d'entente - 370-372 rue Laviolette - 9256-3634 Québec Inc. "Immeubles Tremplin"
- *Renouvellement du bail pour une durée de 12 mois (jusqu'au 31 août 2025)*
- 7.11 Prolongation du bail concernant des locaux situés au 101 place du Curé-Labelle (Maison de la culture Claude Henri-Grignon) du 1er janvier 2024 au 29 février 2024 – Musée d'art contemporain des Laurentides
- *Prolongation du bail pour 60 jours jusqu'au 29 février 2024*
- 7.12 Procuration pour le dépôt de demandes d'aide financière – Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) – Projet de sécurisation des abords d'écoles et prolongement du réseau cyclable
- 7.13 Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2024
- 7.14 Dépôt d'une demande de subvention au Programme de traitement de matières organiques par biométhanisation et compostage (phase IV)
- 7.15 Dépôt – Registre des dons en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (article 6) – Année 2023
- 7.16 Autorisation de verser la contribution de la Ville à l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme – États financiers 2021

7.17 Demande au gouvernement du Québec – Réfection au lieu de démolition du barrage X0004723

8.- RESSOURCES HUMAINES

8.1 Nomination Président d'assemblée du conseil municipal –

- *Monsieur Marc-Antoine Lachance président de la séance du 16 janvier 2024*
- *Madame Carla Pierre-Paul à titre de vice-présidente si absence du président*

8.2 Nomination – Directeur adjoint par intérim – Service de l'ingénierie

- *Nomination de monsieur Philippe Ryan à titre de directeur adjoint du Service de l'ingénierie*

8.3 Restructuration du Service des travaux publics – Création de poste - Approbation d'un nouvel organigramme

- *Création d'un poste cadre permanent supplémentaire de directeur adjoint, classe 7*

8.4 Entente concernant la modification de certaines dispositions de la convention collective des employés de la Ville de Saint-Jérôme – Groupe des cols bleus

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

9.1 Public – Seconde période de questions

9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil

9.3 Parole au conseil

9.4 Levée de l'assemblée

<p><i>Prochaine séance ordinaire : Le 16 janvier 2024</i></p>
